



LES CHEVALIERS DU CENTAURE

Figurines, Maquettes, Histoire



Compte-rendu du Conseil d'Administration
Jeudi 26 mai 2022

La réunion a débuté à 19h00 et s'est terminée à 20h19 en visioconférence.

Membres du CA présent lors de la réunion :

Présences confirmées :

Frédéric Minous
Serge Morisse
Nicolas Denis-Lagache
Pascal Caillet
Christophe Marin
Nicolas Varlet

Membres excusés :

Alessandro Natale
Bruno Fauchille

- État des finances

- 505€08 sur le Compte courant
- 4.137€47 sur le livret
- 140€61 dans la caisse

=> 4.783€16 au total

- Saison 2021/2022 : solde actuel positif de 40€63
- OPEN de l'OUEST 2022 : solde actuel positif de 131€36
- Déplacements : 390€48 affectés sur les 1.000€ décidé par l'AG 2021
- 42 adhésions pour 1.310€00
- Dette au LANCIER PICTAVE de 1.000€ pour l'OPEN de l'OUEST 2022

- Nouveaux adhérents

Peut-être Florian DEBRET

- Prix du carburant dans les frais de déplacement

Le CA décide de passer à 2€00 le litre.

Le Trésorier fera la mise à jour de la feuille de frais de déplacement et la communiquera aux membres du club.

- Remboursement des frais de déplacement

Déjà fait : le RELECQ KERHUON et SEVRES pour 390€48.

Comme l'AG 2021 a décidé un maximum de 1.000€, le CA fait les choix suivants :

- MONTROUGE : 880 Km réalisés par Stéphane soit 123€20
- GERONE : 1.740 Km réalisés par Stéphane soit 243€60
- CHATEAUBRIANT : 350 Km par Nicolas V soit 49€00
- CHATEAUBRIANT : 350 Km par Florian soit 49€00 (mais il doit d'abord régler son adhésion)
- CHATEAUBRIANT : 100 Km par Frédéric soit 14€00
- FEYTIAT : 700 Km par Alessandro soit 98€00

Le Trésorier fait le nécessaire.

- Démarches administratives suite à l'AG

Comme nous sommes le 26 mai, ces démarches auront lieu après l'AG 2022. De plus, Serge a déjà informé le CA qu'il avait décidé de ne plus faire partie du CA à partir de l'AG 2022. Cela plus de 20 ans qu'il y est.

- Nouvelle convention de prêt de salle

Elle est maintenant annuelle, en début d'année civile.

- Date de l'AG 2022

Ce sera le samedi 17 septembre 2022 après-midi au club.

- Date du CA pour préparer l'AG 2022

Il aura lieu le 1er septembre à 20H00 en visioconférence.

- Demandes de stand

- SENE les 25 et 26 juin
- CARENTOIR les 20 et 21 août (Christophe, Emeline)
- RUBELLES les 1er et 2 octobre
- Le RELECQ KERHUON les 22 et 23 octobre
- CHOLET les 22 et 23 octobre (Frédéric plus Christophe le dimanche)

Pour tous ces déplacements potentiels, le Secrétaire diffuse un tableau récapitulatif aux membres du club afin que les intéressés puissent s'inscrire et donc que le club réserve éventuellement un stand.

Pour les UTOPIADES 2022 les 30 octobre et 1er novembre, Benjamin faisant partie de l'organisation nous communiquera les informations afin d'organiser la participation à l'animation du stand initiation peinture par les Chevaliers du Centaure.

Pour info, SEVRES est prévu les 19 et 20 novembre.

- Coffre-fort numérique

Ce sera une base de données sécurisée sur internet pour les membres du CA, permettant d'accéder aux identifiants des administrateurs du club.

Conclusion

Après échange, le CA propose que le prochain CA qui sera élu à l'AG 2022 généralise la visioconférence pour la tenue des futurs CA qui pourront ainsi avoir lieu plus souvent, durer moins longtemps que ceux qui étaient réalisés au club. Frédéric propose qu'un planning de CA en visioconférence soit réalisé dès l'AG.

Comme d'autres points à l'ordre du jour n'ont pas été abordés, le CA décide de se réunir de nouveau en visioconférence le jeudi 2 juin à 20H30 afin de les aborder. Il s'agit notamment de l'OPEN de l'OUEST 2023, des charges supplétives 2021 pour la salle, du projet de fiche d'inscription et du droit à l'image proposé par Claudia, de l'évolution de notre site internet, de la participation de notre club au forum des associations à COUËRON, logiciel de comptabilité, et de répondre aux points évoqué par Claudia dans son mail aux membres du club en date du 13 mai à 9H38.

Fait le 29 mai 2022

Le Secrétaire de séance : Serge Morisse